

## Bilan 2018

### Maitre d'ouvrage :

SIAEP SUD CHARENTE

### Exploitant :

SAUR

### Origine de l'eau :

2 puits : Devannes n°1 et n°2

Captages autorisés

### Traitement de l'eau :

Vous êtes alimentés par la station de traitement de Devannes située sur la commune de Médillac.

### Communes de l'unité de

distribution : 1325 habitants

BAZAC

CHALAIS Sud et Sud Est

MEDILLAC

SAINT AVIT

## QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

### SIAEP SUD CHARENTE

## UNITÉ DE DISTRIBUTION :

### DEVANNES

## RESULTATS

### BACTERIOLOGIE

**Limites de qualité : 0 Eschérichia Coli et 0 streptocoques fécaux**

Pourcentage de conformité mesuré : 100 %

### DURETE

TH moyen= 34,5 °F

Eau dure

### FLUOR

**Limite de qualité : ≤ 1,5 mg/l**

Il permet la prévention des caries dentaires. **Tout apport complémentaire ou supplémentaire de fluor sous forme de comprimés, de sel fluoré ou de produits dentaires fluorés chez le jeune enfant doit faire l'objet d'un avis médical.**

Teneur maximale= 0,11 mg/l

### NITRATES

**Limite de qualité : ≤ 50 mg/l**

Conforme.

Teneur moyenne= 17,7 mg/l et Teneur maximale = 22,9 mg/l

### PESTICIDES

**Limites de qualité : ≤ 0,1 µg/l et ≤ 0,5 µg/l pour le total**

Non conformité en **métolachlore ESA** mais la teneur maximale observée ( 0,21 µg/l) est inférieure à la valeur sanitaire maximale fixée à 510 µg/l par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses).

Pas de risques sanitaire avéré suivant l'avis de l'Anses

### TURBIDITE

**Référence de qualité : ≤ 2 NFU**

conforme

Seule l'eau du réseau public peut être considérée potable. Les puits, forages, récupérations d'eau de pluie doivent être déclarés en mairie et ne doivent pas être connectés sur le réseau public d'eau potable même par une vanne fermée : consultez : [www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com](http://www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com)

Après une absence prolongée, il est recommandé de **laisser couler quelques litres d'eau avant de la prélever** pour des besoins alimentaires.

Si vos canalisations et **branchements** sont **en plomb**, il est **fortement conseillé de les remplacer**. Et dans l'attente : laisser couler quelques minutes avant toute consommation.

Si la saveur ou la couleur changent : signalez le à votre exploitant.

Document édité en février 2019